



Droit de vote

pour tous les résidents étrangers !

manifestation nationale

samedi 27 mai à 15.00

Nation - République

Collectif « Même sol : mêmes droits, même voix »
70 associations s'unissent pour le droit de vote des étrangers

Pour contacter le collectif :

Fédération nationale Léo Lagrange
153, avenue Jean Lolive - 93 695 Pantin Cedex
T.01.48.10.65.65. - Fax : 01.48.10.65.66.

Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples
43, boulevard Magenta - 75 010 Paris
T.01.53.38.99.99. - Fax : 01.40.40.90.98.



43, bld magenta
75010 PARIS
tél 01.53.38.99.99
fax 01.40.40.90.98
e.mail mrap@wanadoo.fr

Paris, le jeudi 18 mai 2000

Chers Amis,

L'Assemblée nationale a voté le 4 mai un projet de loi relatif au droit de vote des étrangers non communautaires aux élections locales. Au stade où nous sommes ce n'est encore qu'un geste symbolique, positif. Pour aboutir aux municipales de 2001, il est nécessaire que le gouvernement en fasse son projet, et qu'il le mette à l'ordre du jour du Sénat (où UDF et RPR ne s'y opposent plus).

Mais ce n'est là qu'une étape dans l'adoption de la loi, et dans le processus désormais irréversible engagé dans la conquête de ce nouveau droit.

Ce résultat est **dû à votre mobilisation. Aboutir vraiment ? Oui : poursuivre, élargir, amplifier la mobilisation pour faire un succès incontestable de la manifestation nationale du**

SAMEDI 27 MAI. A 15 heures, Place de la Nation à Paris

L'action du Mrap fut décisive ; elle le sera plus encore pour impulser et organiser cet événement, de toutes façons nécessaire dans ce processus à longue portée.

Tous les Collectifs locaux doivent donc **réfléchir aux actions en cours, et à entreprendre, le plus tôt possible, et communiquer au siège les dispositions prises.**

C'est pourquoi le Collectif national, avec Mrap son copilote, doit tout faire pour :

1. Organiser **dans la semaine des rencontres à l'échelle départementale**, afin de coordonner l'action et de mettre en mouvement les collectifs locaux :prendre **contact avec leurs animateurs.**
2. Reproduire et **diffuser le tract national** joint auprès d'eux, afin qu'ils le reproduisent à leur tour pour les associations qui sont dans les collectifs.
3. Commander ferme, **au Mrap par fax ou tél., l'affiche nationale (3,50 F,** comporte un espace blanc pour les initiatives locales).
4. Commander le **Dossier de presse à jour** à reproduire pour points de presse et médias locaux.
5. Solliciter de nouveau **les élus** en montrant l'avancée : c'est possible dès les **municipales de 2001**, si le gouvernement reprend le projet, notre 1er but de la manifestation. Qu'ils prennent position !
- Il existe, parmi les nombreux appels, un **appel aux maires** (dans le dossier de presse).
- Plusieurs villes ont **voté en Conseil des vœux** dans ce sens. Continuer aussi de leur faire signer la **pétition**, ainsi qu'aux citoyens (plus de 600 /et 20000). Utiliser le **dépliant** sous forme noire et blanche.
- Trouver des **formes symboliques** pour que Français et étrangers (comme l'inscription sur les listes électorales de non électeurs, à l'exemple de ce qui s'est fait pour les femmes dans les années 30) apparaissent à égalité de droits civiques.
- 6 **Organiser avec les collectifs la "montée sur Paris"** (tarifs réduits à étudier, etc.)
- 7 **Faire part au siège : bilans des actions et des contacts et prévisions** en manifestants :

FADILA au siège 01 53 38 99 99

Jean-Marie, idem de préférence, et portable 06 86 82 22 94

Remarques : certes les manifestations locales peuvent relayer en régions l'initiative nationale, sous diverses *formes possibles à inventer*, mais qui doivent garder la netteté du mot d'ordre " *même sol, mêmes droits, même voix* " qui, par sa lisibilité et son caractère fédérateur, a fait notre force,. Car, dès lors que la solution est entre les mains du gouvernement, **c'est maintenant sur le niveau national que nous serons entendus. D'où la nécessité de réussir la "montée à Paris", en priorité.** De même les élus, **sénateurs** en tête, auront à prendre leurs responsabilités en s'exprimant pour 2001. Prendre contact avec eux pour **les y appeler.**

Merci de **diffuser largement** ces informations, pour avancer très nombreux ensemble vers une nouvelle conquête de **justice, d'équité et de démocratie.**

Bon courage ! Amitiés.

Mouloud Aounit

Jean-Marie Janod



Madame, Monsieur,

Comme vous savez, depuis janvier 1999 s'est créé un Collectif national « Même sol : mêmes droits, même voix », regroupant aujourd'hui 80 organisations représentatives, et relayé dans le pays par près de 70 collectifs locaux.

Son Appel-pétition, dont le but est de promouvoir le droit de vote des étrangers non communautaires aux élections locales, continue de réunir la signature d'élus de tous mandats et celle de citoyens de tous courants de pensée : 600 élus, et 60 000 citoyens, à ce jour.

Il s'agit en effet, par cette mesure répondant à nos principes communs d'égalité, de justice, de droit civique, d'élargir et de partager effectivement la démocratie : là où les Français, résidents - communautaires ou non - vivent ensemble, dans nos cités... Il s'agit aussi de rétablir l'équité, en mettant fin à une discrimination qui aboutit à créer plusieurs catégories de citoyens-résidents !

L'opinion publique de plus en plus favorable, à 56 % (à 77 % chez les jeunes) l'a bien compris. Elle a amené l'Assemblée Nationale à voter le 4 mai dernier une proposition de loi allant dans ce sens.

Cependant, faute d'avoir été repris par le gouvernement et le Sénat, le processus engagé reste inabouti. Ainsi, près de deux millions de personnes (et leurs familles concernées) demeurent sans visibilité politique, sans droit de choisir leurs représentants à l'égal des autres citoyens. Non reconnues, ne risquent-elles pas de se sentir seulement objets de devoirs civiques, quand leurs droits au sein de l'espace public, et leurs responsabilités, ne leurs sont que partiellement reconnus ?

Quant aux jeunes, notamment ceux dont les parents sont laissés ainsi à l'écart des décisions qui les concernent, ne sont-ils pas tentés de refuser de s'inscrire sur les listes électorales et d'accroître par là le nombre des abstentionnistes ?

.../...

Pourra-t-on longtemps négliger les votes du Parlement européen et les recommandations des 47 pays du continent, tels que rappelés dans l'Appel de Strasbourg de novembre 1999 ? Cela dès lors que les ressortissants des pays de l'U.E. qui résident depuis six mois sur notre sol disposent déjà du droit de vote aux élections municipales, et demeurer ainsi à la traîne de l'Union avec la Grèce, le Luxembourg, et l'Autriche où les démocrates le réclament ?

C'est pourquoi les collectifs locaux « Même sol : mêmes droits, même voix », avec divers autres collectifs existants et les organisations qui s'associent à leur démarche, poursuivent leur campagne dont les principaux objectifs sont :

- le recueil de 100 000 signatures d'ici aux élections municipales ;
- un effort urgent de tous pour que les citoyens s'inscrivent sur les listes électorales, et notamment les jeunes ;
- une position en bonne place sur les listes des candidats, de personnes particulièrement concernées par cette « universalisation » du suffrage ;
- un questionnaire aux maires sortants et têtes des listes.

Cette période pré-électorale réactualise les questions de la démocratie participative. Elle nous semble favorable à la réflexion et à l'action.

C'est dans ce cadre que nous avons l'honneur de nous adresser à vous, pour mieux connaître votre action et vos projets de programme municipal à cet égard, si vous voulez bien nous les faire connaître en répondant au questionnaire ci-joint.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir y consacrer quelques instants de votre bienveillante attention.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments antiracistes et citoyens.

En pièces jointes - l'appel-pétition du Collectif ; questionnaire destiné aux maires et têtes de liste des élections municipales de 2001.

Ce questionnaire et cette pétition sont à retourner à :

Pour contacter le collectif national « Même sol : mêmes droits, même voix »

Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples
43, boulevard Magenta - 75 010 Paris
T.01.53.38.99.99. - Fax : 01.40.40.90.98.

Fédération nationale Léo Lagrange
153, avenue Jean Lolive - 93 695 Pantin Cedex
T.01.48.10.65.65. - Fax : 01.48.10.65.66.